



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Fédération Syndicale Unitaire

snetap@snetap-fsu.fr

A Mme la Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche

Paris, le 18 mai 2015

Objet : Dépôt de préavis de grève

Madame la Directrice Générale,

Le SNETAP-FSU est amené à déposer ce jour, à la demande des personnels du CFAAH de La Bretonnière (Ile de France), un préavis de grève pour le **vendredi 19 juin 2015**, jour du prochain Conseil d'Administration de l'EPL.

En effet, les agents sont très inquiets des propositions de réorganisation des services administratifs, pédagogiques et vie scolaire, faites par la direction de l'établissement pour la rentrée 2015. Les difficultés rencontrées et reconnues cette année avec une fusion du poste de responsable pédagogique et du responsable vie scolaire, ont engendré des rencontres multiples entre les représentants des personnels et la direction, afin de trouver une meilleure solution pour la rentrée prochaine.

Or, après une rencontre le 11 mai dernier avec les directeurs de l'EPLFPA et du CFA, suivie d'une assemblée générale, les personnels et leurs représentants tiennent à signifier leur refus de la proposition de disparition du double poste pédagogie/vie scolaire au profit d'un éclatement entre des formateurs, des administratifs et le futur directeur du CFA.

L'avenir du CFA ne peut s'entendre qu'avec une capacité à se diversifier, à répondre aux besoins des jeunes, du Conseil régional et du ministère. Par suite, les personnels demandent la création d'un poste de directeur adjoint, qui assurerait l'ensemble des tâches qu'un directeur ne saurait avoir en charge, afin de garantir la pérennité du CFA.

Comptant sur la diligence de l'intervention de vos services afin que le bon sens prévale dans l'intérêt du service public, veuillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette

Secrétaire Général adjoint SNETAP-FSU

